

## DEUXIEME CHAPITRE DU COUP D'ETAT INSTITUTIONNEL AU BRESIL

Le 24 janvier prochain, se déroulera dans la ville de Porto Alegre, au sud du Brésil, un nouveau chapitre dans la farce qui est en cours dans ce pays dans le but d'en finir avec la jeune démocratie en construction après la fin de la longue dictature militaire qui a duré 21 ans.

Après la destitution en août 2016 de la présidente Dilma Rousseff, démocratiquement élue, et sans qu'aucun crime de responsabilité ne lui ait été imputé, après l'usurpation du pouvoir par une clique de politiques entachés de corruption, d'illégalité et d'inconstitutionnalité, - et la réforme de la Constitution de 1988 et des lois du travail, qui provoque un bond en arrière de trente ans du pays à tous les niveaux - c'est l'ancien président Lula, candidat favori aux prochaines élections présidentielles qui se trouve en ligne de mire, devenant la cible de ceux qui s'acharnent contre lui pour avoir le terrain libre pour poursuivre leur politique anti-sociale et anti-démocratique.

Dilma Rousseff a été condamnée car c'est son parti, le Parti des Travailleurs qui était visé. Ce sont toutes les conquêtes sociales, politiques et économiques apportées par la gestion de son parti qui dérangeaient l'oligarchie. Dans un pays qui ne connaît pas les allocations familiales, le droit à la santé, à l'alphabétisation et au logement, 40 millions de citoyens ont pu, durant ces années-là, quitter la zone de la misère vers un avenir meilleur.

Le coup d'Etat institutionnel contre la jeune démocratie brésilienne avait pour seul but d'en finir avec ce modèle politique.

### Qu'est-ce qui se joue aujourd'hui ?

Aujourd'hui, c'est une nouvelle étape qui se joue dans ce coup d'état qui est toujours en cours : la tentative par tous les moyens, de mettre en examen l'ancien Président Lula, candidat légitime aux élections présidentielles de cette année. Pour cela, tout est permis : des accusations sans preuves, des juges et hauts fonctionnaires de justice qui ne cachent plus leurs engagements avec des politiciens véreux, les médias faisant ouvertement campagne pour la condamnation de Lula et divulguant des soi-disant pièces à conviction avant même que les avocats ne puissent y accéder. Dans ce contexte, le juge Moro – petit magistrat du tribunal d'instance du Paraná – s'est accaparé le procès et avant même un quelconque jugement, ne cesse de répéter qu'il « a l'intime conviction que Lula est coupable et doit être condamné ».

Malgré la campagne déchaînée, massive et sans répit menée contre Lula, il apparaît comme candidat vainqueur des élections présidentielles, avec environ 60% des intentions des votes.

C'est cela qui dérange, c'est cela que les auteurs du jugement de Dilma Rousseff et de toute la campagne de dénigrement du Parti des Travailleurs ne veulent admettre.

Tout porte à croire que, sans aucune preuve, Lula est déjà jugé et condamné d'avance.

Des magistrats honnêtes qui osent dénoncer les illégalités du procès sont agressés et leurs familles menacées dans leurs propres maisons. Le Brésil vit une heure de non-respect des lois, d'injustice et de violence contre tous et surtout contre les plus fragiles – les pauvres, les peuples indiens, les communautés LGBT. La police s'acharne contre la jeunesse noire qui subit une énorme mortalité par violence policière. La violence faite aux femmes ne scandalise plus personne et le discours « elle l'a bien cherché » est devenu ordinaire. Le candidat de la droite à la présidence, membre de l'église évangélique veut que la théorie créationniste soit enseignée dans le cadre de l'éducation nationale, et prône le retour de la droite dure au pouvoir, avec le renforcement du pouvoir militaire, ne cachant pas son admiration pour les tortionnaires de la dictature et prônant le retour de la torture. Il a osé faire l'apologie de la torture à l'assemblée lors de la votation du procès de Dilma Rousseff, faisant l'éloge de son tortionnaire sous la dictature militaire.

Lula sera jugé pour l'achat - soi-disant frauduleux (1) - d'un appartement sur le littoral de São Paulo et ses supposées implications dans le scandale de la Petrobras.

Or, il est de notoriété publique que toute l'équipe du gouvernement actuel est mêlée dans des affaires de corruption – tel que le président par intérim Temer, pris en flagrant délit de négociation pour que soient remis 500 mille reais mensuels (équivalent à 125 mille euros) à l'un de ces complices pour le « faire taire » ; que certains de ses ministres figurent sur les listes des « Panama papers » ; que de nombreux politiques possèdent des comptes dans des paradis fiscaux ; que Paulo Maluf, ancien gouverneur São Paulo et membre de son gouvernement ne peut pas quitter le pays car il est sous mandat d'arrêt de l'Interpol ; que l'ancien président Fernando Henrique Cardoso a pu s'acheter un appartement de luxe à l'avenue Foch à Paris .... On ne saurait nommer ici les faits de corruption avérés au long de l'histoire politique du Brésil et qui n'ont pas été jugés ... et qui, malheureusement, ne le seront jamais. Sur le fait de corruption, nous ne pouvons pas oublier que Temer, pour ne pas être mis en examen « a acheté » pour un montant d'environ 14 milliards de reais (équivalent à 3,5 milliards d'euros) des députés récalcitrants lors de la votation au congrès, en septembre dernier, selon l'ONG Contas Abertas.

1. Lula est accusé d'avoir reçu en pot de vin de l'entreprise du bâtiment OAS, l'appartement connu comme le « Triplex de Guarujá ». Dans les recherches et procédures en cours, il apparaît que cet immeuble est toujours la propriété de cette entreprise, qui l'a même hypothéqué récemment à la Caisse d'Epargne brésilienne.

## Que font les médias français dans tout cela ?

Lors de la mise en examen de la Présidente Dilma Rousseff et jusqu'à sa démission – sans suppression de ses droits politiques car elle n'a été accusée d'aucun crime par le gouvernement - les médias français ont fait une couverture bien médiocre des faits. Les médias du service public se sont limités à reprendre les informations que le média oligarchique brésilien rabâchait dans un lavage de cerveau sans relâche de la population.

Sans apporter aucune analyse objective des faits, nous avons souvent entendu des accusations de corruption contre la Présidente Dilma Rousseff comme des faits avérés et du Président Lula comme « le héros qui devient petit larcin ? » (revue de presse de l'émission le 7/9, France Inter), pour ne citer qu'un exemple. Quand finalement l'émission « Un jour dans le monde », de France Inter, fait venir une invitée pour parler de la crise au Brésil, c'est la correspondante de la Globo, la chaîne qui contrôle toute l'information au Brésil... Il a fallu la mobilisation des Brésiliens en France pour qu'on commence à énoncer une autre analyse de la crise qui se déroulait au Brésil, ce qui a mérité une auto critique publiée dans le journal Le Monde Diplomatique en mai 2016.

Cette crise qui a commencé le moment même de la réélection de Dilma Rousseff en 2013, n'a cessé de s'aggraver depuis. Elle avait été réélue par une courte marge des voix, et ses adversaires avaient déclaré que de toutes les façons elle n'allait pas pouvoir gouverner car ils allaient « *la saigner jusqu'au bout, elle et son parti* ».

Les faits montrent qu'il fallait chercher plus loin pour faire un vrai travail d'information. Un média de service public a un devoir de vérité et d'objectivité. Il s'agit d'informer dans le but de créer la conscience et l'esprit critique des citoyens. A un moment où les diverses théories du complot et de fausses nouvelles prennent d'assaut les moyens de communication, le devoir d'objectivité et de vérité est fondamental et s'impose plus que jamais. Depuis l'éviction de Dilma Rousseff du pouvoir sans faute commise, et l'arrivée de ce gouvernement par intérim corrompu nous avons rarement entendu parler du Brésil aux informations. Dans la patrie des droits humains, de la justice et de la liberté, dénoncer les exactions commises contre les démocraties devait être une priorité.

Depuis peu certains médias s'interrogent sur la crise au Brésil - voir les articles de presse publiés par Le Monde en juin 2017, « L'étoile pâlie du Brésil sur la scène internationale », l'article « Au Brésil, un air de société de castes », publié en décembre 2017, l'article « Brésil, le nouveau labo néolibéral » publié en novembre 2017 par Libération, ou encore le documentaire présenté sur Arte, « Brésil, le grand bond en arrière » en avril 2017. Malgré cela, pour la plupart d'entre eux, leurs interprétations des faits restent ambiguës. En France on a fait croire que Dilma Rousseff a été chassée du pouvoir pour corruption et que Lula est l'inventeur de la corruption au Brésil. Mais pour les usurpateurs actuels du pouvoir, eux, dénoncés par des faits de corruption avec preuves dans les propres médias brésiliens qui les défendent, aucun article de presse n'a été trouvé. On n'informe pas non plus sur l'état de dégradation sociale et économique qui vit le Brésil, et la violence d'Etat et policière qui sont devenues la norme. Un pas de plus est en marche vers une violation des droits au Brésil et dans le renforcement d'un régime qui s'avère plus proche d'une dictature que d'une démocratie, compte tenu des pratiques et les démonstrations de force.

Nous, la communauté brésilienne de France dénonçons cela et comptons sur vous, les journalistes de France, pour que ces faits graves d'atteinte à la démocratie soient dénoncés et que les droits du citoyen Lula au Brésil soient défendus. Lula ne peut pas être condamné sur de fausses allégations car ce serait donner raison à ceux qui ont monté ce coup d'Etat, puisque, ayant perdu les élections pour le quatrième mandat consécutif, ils ont refusé les résultats des urnes.

Lula ne peut pas être condamné car ce qui se joue au Brésil est en lien avec l'offensive déclenchée contre les pays qui ont ou avaient un projet de démocratie populaire, tel que le Honduras et le Paraguay, où le même modèle de coup d'Etat institutionnel a été joué.

Lula ne peut pas être condamné car ce serait condamner un innocent, et cette condamnation resterait dans l'histoire comme l'une des grandes injustices, comme ce fut le cas de la condamnation en 1762, de Jean Calas\* et sa famille, innocents, mais malgré tout condamnés au supplice de la roue pour sauver la réputation des juges qui se sont trompés. « *Il y a plus de magistrats que de Calas* », donc ils seront sacrifiés pour l'honneur de la magistrature. Et n'oublions pas l'affaire Dreyfus....Pour ne citer que ceux-là.

Ce sont des manipulations de la vérité, pratiquées pour défendre les intérêts des puissants, sous pression des populations fanatisées qui souillent les magistrats et restent dans l'Histoire comme des taches indélébiles de la honte exercée au nom de la justice. C'est ce qui risque de se passer au Brésil avec le procès contre le Président Lula.

Paris, 23 janvier 2018

**Cellule du Parti des Travailleurs de Paris**

**Comité International pour l'Annulation de l'Impeachment - Paris**